



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1131

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Darcieux Collonges - Projet urbain partenarial (PUP) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacques, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1131**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Darcieux Collonges - Projet urbain partenarial (PUP) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil du 18 avril 2013, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé une convention de projet urbain partenarial (PUP) avec la société Cogédim qui souhaite réaliser un programme immobilier, d'environ 7 155 mètres carrés soit environ une centaine de logements, sur une parcelle située à proximité du centre-bourg de Saint Genis Laval, entre des équipements scolaires : le collège Saint Thomas d'Aquin, l'école Sainte Marie-Saint Joseph, et le groupe scolaire et gymnase Albert Mouton.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine s'est engagée à réaliser de nouveaux espaces publics (voirie, parkings et cheminements piétons) qui répondent aux objectifs de maillage des voiries en centre-ville, de fluidité et de sécurité d'accès et de stationnement aux abords des écoles, et de desserte du nouveau programme de construction.

Pour répondre à ces objectifs, le programme des équipements publics (PEP) établi par la Communauté urbaine de Lyon, en lien avec la Commune de Saint Genis Laval, comprend :

- une voie de desserte, liaison inter-quartier reliant les quartiers de Champlong et des Collonges au pôle administratif de la Commune, d'une emprise de 12,5 mètres de large et de 450 mètres de long environ. Outre les réseaux à créer au sein de cette future desserte, cette voie comportera une circulation modes doux sur toute sa longueur et du stationnement unilatéral,
- une offre de stationnement par la création de 3 parkings paysagers, participant à la desserte des équipements publics (écoles et groupe scolaire, gymnase). Les 2 premiers sont situés au nord du tènement et compteront environ 58 places. Le 3ème est situé au milieu du tènement, sa capacité prévisionnelle est d'environ 19 places. Afin d'améliorer le fonctionnement du quartier existant et notamment en matière d'offre de stationnement pour la desserte des écoles, il a été nécessaire d'aménager provisoirement le parking nord-ouest pour la rentrée scolaire 2013,
- des liaisons piétonnes desservant les groupes scolaires ; la Commune étant engagée dans le développement de la démarche pédibus.

Les parkings et le stationnement unilatéral offriront une alternative de stationnement aux franges du centre-ville et conforteront les capacités de stationnement du futur programme immobilier.

Les travaux de réalisation des espaces publics sont en cours et doivent être achevés pour la livraison des premiers programmes de logements prévus en mai 2016.

Lors de la réalisation de la voirie principale, une galerie d'assainissement ancienne non répertoriée a été découverte.

Le bilan prévisionnel actualisé s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 3 038 646 € TTC. Le montant total des autorisations de programme précédemment individualisées les 19 mars 2012 et 13 janvier 2014 est de 2 888 646 € afin de financer les études de maîtrise d'œuvre, les acquisitions foncières et les travaux. Il convient donc d'individualiser une autorisation de programme complémentaire pour un montant de 150 000 € correspondant au coût supplémentaire des travaux de confortement de la galerie d'assainissement ancienne ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite du projet urbain partenarial (PUP) Darcieux Collonges à Saint Genis Laval, pour un coût global prévisionnel de 3 038 646 €TTC.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme global P06 - Aménagements urbains, pour un montant de 150 000 €TTC en dépenses en 2016 à la charge du budget principal sur l'opération n° OP06O2698.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 038 646 €TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.